

traverse tous les muscles, artères, veines et nerfs dans la gorge et pénètre jusqu'à la colonne vertébrale; c'est la plus hideuse, la plus horrible de toutes.

La partie inférieure de la mâchoire a été séparée en deux et offre une plaie béante mesurant environ deux pouces de longueur. Ce coup a dû être le dernier. Il a été porté avec une violence extrême. La lame du couteau a pénétré jusque dans l'os de la mâchoire et l'a mutilé.

La cinquième blessure intéresse toutes les éminences thénorales et hypothénorales de la main gauche. Elle indique suffisamment la lutte que la victime a dû faire à l'assassin. Il est probable qu'elle aura voulu arracher le couteau des mains du meurtrier en le prenant par la lame et que ce dernier l'aura retiré violemment. Cette blessure seule aurait pu causer la mort de Poirier.

Enfin l'infortunée victime porte une sixième blessure à la partie postérieure du bras droit. Cette blessure, qui semble avoir été faite avec la pointe du couteau, a une profondeur d'un pouce et demi et mesure trois quarts de pouce de largeur. Les médecins ont aussi constaté que le défunt portait une ecchymose au-dessus de l'oreille droite.

De plus, l'aspect de la chambre indiquait manifestement qu'une lutte terrible avait eu lieu entre la victime et l'assassin. Les murs étaient jaspés de gouttes de sang et le parquet presque complètement couvert de larges taches d'un rouge noirâtre. Au pied du lit on remarquait une flaque de sang coagulé qui semblait indiquer que la victime avait reçu à cet endroit un coup terrible. C'est probablement là que l'assassin avait tranché la gorge du malheureux, d'une oreille à l'autre. Cinq taches de sang sur la muraille, évidemment faites avec les doigts, indiquaient que le défunt avait dû prendre un point d'appui contre le mur. Une autre preuve frappante qu'il y avait eu lutte, c'est l'empreinte de deux talons de bottes qui s'incrustaient dans le vernis fraîchement appliqué sur le parquet. Ces empreintes étaient d'un pouce et demi plus large que les talons des chaussures de la victime.

Plus loin, on trouva une lampe brisée. Cette lampe n'avait pas dû être allumée, attendu qu'elle était vide et que l'on ne trouva pas la moindre trace d'huile.

Dans une autre chambre, on trouva une autre lampe maculée de sang.

De tels indices accusaient trop visiblement un meurtre pour qu'on puisse persister dans l'idée d'un suicide. Il ne s'agissait donc plus que de découvrir le meurtrier. C'est à quoi s'attacha le coroner Mignault.

* *

On rechercha tout d'abord de reconstituer les faits qui avaient marqué la journée du dimanche. On questionna donc la femme Poirier et Sam Parslow, qui avait été vu ce jour-là chez le défunt, attelant le cheval, vers cinq heures du soir. On avait également